

Mairie de CHENECEY-BUILLON

14 Grande Rue

25440 CHENECEY-BUILLON

Compte Rendu CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 3 mars 2021 à 20H

Absents : Mme Culot (procuration Mme TISSERAND)

Secrétaire : Mr Gilles FORT

Ajout d'un point complémentaire :

Demande achat parcelle AB 24

1. Approbation du compte rendu du conseil de Février 2021-

- Approuvé à l'unanimité

2. Intervention de Mr PESENTI, Direction de la Poste, sur la problématique de distribution du courrier et étude analyse adressage

- Des problèmes d'adressage ont été répertoriés sur la commune depuis plusieurs mois
- Réorganisation des ressources humaines avec des employés venant de l'extérieur
- Le nouvel habitant n'a pas obligation de se déclarer auprès de la poste
- Si adresse incomplète, retour du courrier à l'expéditeur
- Rappelle des règles de l'adressage
- Proposition d'audit sur les 55 voies de la commune afin de répertorier les anomalies : coût 1500 euros
- 320 foyers et 267 numéros
- DELIBERATION Unanimité en faveur de l'audit proposé par la Poste

3. Démission conseiller municipal

- Démission de Mr Philippe CHABOD pour raisons personnelles
- Le maire a accepté sa démission après une entrevue et en a informé la Préfecture

4. Urbanisme

- DP : Mr LECHAUVE : Foitey : Installation de pare vue
- DP : Mme FORT : route d'Epeugney : Mise en place d'un appentis
- DP : Mme FORT : Remplacement Vélux
- DP : Département du Doubs : Réfection du Pont

Problème des constructions illicites en zone non constructibles : procédure en cours

5. CCLL : Transfert compétence eau et assainissement :

- La loi du 7 août 2015 (loi NOTRe a rendu obligatoire le transfert des compétences eau et assainissement collectif des communes aux communauté de communes au 1^{er} janvier 2020
- La loi du 3 août 2018 relatif à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communauté de communes a aménagé les modalités du transfert des compétences aux Communauté des communes avec l'introduction d'un mécanisme de minorité de blocage repoussant la prise de décision au 1^{er} janvier 2026.
- La CCLL propose de prendre la compétence eau en 2024 et assainissement en 2023 afin que ce territoire devienne un territoire pilote pour le traitement des eaux usées collectives de l'épandage des boues des stations d'épuration et de gestion de l'eau pour préserver notre environnement.
- La problématique de l'épandage des boues et de son coût de traitement n'est plus gérable. Nécessité de travailler sur un territoire plus grand afin de faire diminuer le coût de traitement.
- Les prix de l'eau et de l'assainissement ne sont pas connus à ce jour mais pourraient augmenter avec un lissage sur 10 ans
- L'eau achetée à la ville de Besançon par la commune a un prix attractif pour le moment.
- **DELIBERATION** : 1 vote contre, 2 abstentions et 11 pour

6. CCLL : Pacte de Gouvernance

- La loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019 impose la mise en place d'un pacte de Gouvernance au sein des intercommunalités
- La CCLL a donc proposé lors de sa séance du 21 janvier 2021 un pacte de gouvernance. Il s'agit de mettre en œuvre une gouvernance qui garantisse la transparence, la représentativité de chaque commune et la recherche de consensus décisionnel.
- **DELIBERATION / unanimité**

7. Agent communal : Avancement de grade / Mr KAFIZ

- Nécessité de changement de grade de Mr KAFIZ à compter du 1^{er} mars 2021
- Création d'un poste d'agent d'adjoint technique principal 1^{ere} classe et suppression d'un poste d'agent adjoint technique principal 2^{ème} classe
- **DELIBERATION / Unanimité**

8. Facture assainissement : annulatif

- Mme BEAUDIQUEY Nelly a payé avec son déménagement 2 fois le montant de sa facture assainissement de janvier 2021
- Nécessité de la rembourser d'une somme de 82,14 euros
- **DELIBERATION : Unanimité**

9. Ancienne amicale des maires de l'ancien canton de Quingey : encaissement chèque

- Décision de l'Assemblée générale de cette association en date du 11 décembre 2019 de reverser le solde du compte entre les 35 communes adhérentes
- Montant 192,67 euros
- **Delibération : Unanimité**

10. Foret : offres retenues pour la sécurisation des bois

- BART Claude 40 euros
- ROUSSEL Eric : 45 euros
- Mr RACINE : 113 euros
- VIEILLE Claude : 31 euros
- **DELIBERATION : Unanimité**

11. Département : Réfection du Pont : reprise d'étanchéité

- Réunion le 24 février avec le département, la Région , l'entreprise EIMI, FFB25 et le point lumineux.
- Début des travaux le 12 juillet prochain pour 6 semaines
- Déviation par Quingey sera mise en place
- Les travaux de mise en lumière du pont seront réalisés pendant cette période

12. Point complémentaire : demande achat de terrain parcelle AB 24 au village

- Le conseil propose aux éventuels acquéreurs (Mme Clara Constancio et son mari) un prix d'achat de 35 euros du m2
- Contenance de la parcelle 33 CA
- Frais de notaire à la charge de l'acquéreur
- **Délibération Unanimité**

13. Divers

- Manifestation de l'association Bonne route à SAMSON le samedi 13 mars matinée

Fin de la Séance 23H
Le Maire, Laurence BREUILLOT

Le Maire,
Laurence BREUILLOT



